

de textes de Marie-Hélène Laton et d'autres auteurs (Flaubert, Fabienne Jacob, Charles Juliet...).

Auriac-l'Eglise

ACCA. – Tous les membres, chasseurs ou non, de l'ACCA d'Auriac-l'Eglise sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de l'association qui aura lieu le samedi 5 mai à 20h30, salle de la mairie. Ordre du jour : bilan financier, bilan moral, règlement de chasse, règlement intérieur, questions diverses.

La Chapelle-Laurent

Football. – Les Chapelouens retrouvaient le Stade Lucien-Delorme avec la réception de Retournac. Malgré de meilleures intentions, les filles n'ont su concrétiser leurs occasions et ont subi une seconde défaite d'affilée, score final 0-2. L'équipe première se déplaçait quant à elle sur la pelouse du leader Espinat. Les efforts consentis par les gars n'ont pu être récompensés et une défaite cruelle 3-2 est venue ternir ce dimanche malgré un doublé en début de match de Thomas Bonnafoux. L'équipe réserve remporte à nouveau son match suite au forfait de Coltines B. Le week-end prochain, les filles recevront Coubron (horaire à définir) et l'équipe une affrontera Parlan Le Rouget au stade Lucien-Delorme dimanche à 15h.

Saint-Mary-le-Plain

Date à retenir. – Thé dansant dimanche 29 avril, salle des fêtes à partir de 14h30, animé par l'orchestre Laurent Mallet et Jean Couderc. Organisation : Comité FNACA de Massiac. Buvette - pâtisseries.

Saint-Poncy

Remerciement. – La chorale « Si on chantait » de Saint-Flour, et son coordinateur Pascal Boussuge, la chorale « les trois Vallées » de Saint-Poncy, et son chef de « cœur » Mauricette Salat, remercient vivement les généreux donateurs pour la somme de 360 euros récoltée au profit de la recherche en ophtalmologie lors du concert Rétina du 14 avril dernier. Ils remercient également la municipalité de Saint-Poncy, pour le prêt de la salle des fêtes et leur appui pour cette animation qui a permis de faire la fête en chantant et de participer à ce mouvement « mille chœurs pour un regard ».

Saint-Amandin

Vide-jardin. – Le 8 mai devenez l'acteur du vide-jardin proposé par l'association « Peiro d'orses, peiro de demo », de 9h à 17h à la salle multi activités, cour de la mairie. Vous pouvez vendre vos outils, poteries, fauteuils, chaises, tables, les jeux d'extérieur, tout ce qui sert au jardin potager ou d'agrément... Vous pourrez aussi vendre ou échanger vos graines et plans en surplus. Un atelier d'art floral sera proposé par le club des Myrtilles toute la journée.

annonces légales

L'A.G.E. du 12/04/2018, de la SARL « GAÏA CONSEIL », au capital de 8.000 € - Siège social : LYON (69004), 6 rue-Richan - RCS : 434 454 849 Lyon a décidé de transférer au 01/05/2018 le siège social à CHANTERELLE (15190), Le Bac de Chanterelle, et de modifier l'article 2.2.0 des statuts. Objet social : L'activité de courtage d'assurances et de réassurances et la gestion de portefeuille d'assurances en général, le conseil en gestion de patrimoine et conseil financier, le démarchage et toutes souscriptions d'assurances, de produits financiers et de valeurs mobilières, toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce, l'activité d'intermédiaire en matière de prêts d'argent, l'activité de formation liée à ces différents domaines. Gérant : M. Laurent PALLUT sis à CHANTERELLE (15190), Le Bac de Chanterelle Avis et dépôt au RCS de LYON et AURILLAC.

HAUTES TERRES COMMUNAUTE Commune de Massiac

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE portant sur le projet de création de la zone d'activités économiques (ZAE) du Colombier – Massiac

Par arrêté du 9 avril 2018, la Présidente de Hautes Terres Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de création de la ZAE du Colombier.

Le dossier mis à l'enquête publique a fait l'objet d'un avis rendu par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale en date du 14 Février 2018

Mr THOMAS, retraité de l'enseignement, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Massiac et au siège de Hautes Terres Communauté à Murat du 7 mai au 8 juin 2018, pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Massiac le 23 mai de 9h à 12h, le 8 juin de 14h à 17h et au siège de Hautes Terres Communauté le 15 mai de 14h à 15h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier. Les observations sur le projet pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de Massiac et au siège de Hautes Terres Communauté. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Massiac.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à Hautes Terres Communauté.

La Dépêche d'Auvergne est habilitée à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département.

Par arrêté ministériel N° 2017-1554 du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales paru au Journal Officiel de la République française, le tarif à la ligne des annonces judiciaires et légales pour le département du Cantal est de 4,16 euros hors taxe.

appel



es, jeunes
tés.

irs et réci-
le territoire
oins de 36
décernés.

lendrier de
appelé que
l'associa-
es les per-
ommes et
r aux col-
organisées
s mardi 22
ptembre et
ombre de
à la salle
a Prade à
Chapelle-
lecte sera
credi 12
redi 18
15h30 à
le polyva-
enseigne-
nditions et
ions sur le
donde-
r.fr

porte bien



s projets.

la saison à venir : la relance de l'AAR-CA (art et artisanat) sous forme d'une section de « Massiac Loisirs et Culture », et la restauration du tableau de l'église Saint-André Saint-Jean-Baptiste prêchant dans le désert, copie du tableau de Pier Francesco Mola, exposé au Musée du Louvre. Le rapport financier présenté par le trésorier fait apparaître un excellent bilan. Il est d'ailleurs approuvé à l'unanimité. Le bureau de l'association est composé de Jacques Chantelot, président, Christiane Labrot, vice-présidente, Jean Marquès, trésorier, Elise Targnat, secrétaire. Un repas au salon d'Espinhal a clos agréablement cette assemblée générale.

LA DÉPÊCHE D'AUVERGNE
VENDREDI 20 AVRIL 2018
www.ladepeche-auvergne.fr

18